

Le collectif des parents d'élèves
et les représentants élus des parents d'élèves
École Le Corbusier
Maison Radieuse
44400 Rezé

Monsieur le Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 Paris

Rezé, le 21 novembre 2013

Objet : Projet de fermeture de l'école maternelle Le Corbusier de Rezé en 2014

Monsieur le Premier Ministre,

Pour la deuxième année consécutive, l'inspection académique de Loire-Atlantique menace de procéder à la rentrée 2014 à la fermeture définitive de l'école maternelle Le Corbusier de la Maison Radieuse de Rezé pour cause d'effectif insuffisant.

Nous ne pouvons accepter une telle décision.

Cette année, la fermeture a été évitée grâce à la mobilisation des citoyens concernés (ceux du bâtiment mais aussi d'une partie du quartier l'entourant qui relèvent du périmètre scolaire) permettant l'inscription de nouveaux enfants et la scolarisation de 38 élèves.

Le caractère atypique de cette école mérite en effet, une attention particulière.

Cet établissement scolaire est, comme dans tout village, et particulièrement dans ce village vertical, au cœur de la construction de la cohésion sociale. C'est un exemple de réussite de mixité, ce à quoi nous vous savons sensible pour vous avoir vu agir dans l'agglomération nantaise et maintenant au gouvernement. L'école, située en zone urbaine sensible, accueille une dizaine de nationalités et des profils sociaux qui vont des plus défavorisés au cadre supérieur : elle a un fort pouvoir d'intégration de populations très variées.

Par ailleurs, la Maison Radieuse a été inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en 1965 et classée en 2001. Un nouveau dossier d'inscription des oeuvres de Le Corbusier au Patrimoine mondial de l'Unesco est en cours de constitution. Nous fêterons en 2015 les 60 ans de la Maison Radieuse. Nous défendons le fait que l'existence de cette école est une composante essentielle du patrimoine immatériel du bâtiment. Il serait très mal venu de fêter cet anniversaire en détruisant une part éminemment symbolique.

Nous savons que vous connaissez le travail de Le Corbusier et en particulier la Maison Radieuse et que vous êtes attaché aux utopies collectives réalisées. Celle de la Maison Radieuse est encore vivante. Fermer l'école serait la tuer.

Par ailleurs, un nouveau quartier de 350 logements livrable à partir de 2015 est en construction au pied de la Maison Radieuse. Inclus dans le périmètre de l'école, ce nouveau quartier permettrait de résoudre le problème des effectifs dès 2015.

Gilles Retière, Maire de Rezé, nous a assuré à plusieurs reprises de son soutien. Même s'il peut agir à son niveau, la décision finale incombe cependant à la Directrice de l'Académie en Loire-Atlantique.

C'est pourquoi nous vous demandons, Monsieur le Premier Ministre, d'intercéder en notre faveur auprès de votre de Ministre de l'Education afin qu'il donne les instructions permettant la pérennisation de l'école maternelle Le Corbusier.

Nous nous tenons à votre disposition pour de plus amples informations.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération et recevoir l'assurance de notre attachement au service public de l'éducation.

Virginie Bourget - fcpe
Sandrine Panhaleux - fcpe
Représentantes élues des parents d'élèves de l'école maternelle Le Corbusier et
Le collectif des parents d'élèves

Copie :

Monsieur le Premier Ministre

Madame la Ministre de la Culture

Monsieur le Ministre de l'Education

Direction Académique des Services Départementaux

Gilles Retière, Maire de Rezé

Dominique Raimbourg, Député

Françoise Verchère, Conseillère Générale

Fondation Le Corbusier

Fédération Européenne des Associations d'Habitants des Unités d'Habitation